**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 44 (1936)

Heft: 3

Artikel: L'assistance des Croix-Rouges à l'Éthiopie

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-973284

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'assistance des Croix-Rouges à l'Ethiopie.

Depuis le début des hostilités en Afrique orientale, la preuve de la solidarité des sociétés nationales de la Croix-Rouge s'est affirmée de plus en plus. On sait que la Croix-Rouge italienne a décliné jusqu'ici toute aide des sociétés-sœurs de la Croix-Rouge, par contre cette intervention a été demandée au Comité international de la Croix - Rouge par l'Ethiopie pour être transmise aux sociétés nationales.

La Croix-Rouge suisse a été la première à fournir une partie de l'équipement à une mission du Comité de Genève, en partance pour l'Abyssinie. Dès lors, les journaux ont parlé des ambulances étrangères qui travaillent sur le front éthiopien ou dans la capitale d'Addis-Abéba.

Le dernier numéro de la Revue internationale de la Croix-Rouge signale que les secours offerts se manifestent sous trois formes: envois d'argent, envois de matériel et envois de personnel.

Les envois d'argent parvenus au Comité international de la Croix-Rouge en faveur de la Croix-Rouge éthiopienne ont été nombreux, et quelques-uns particulièrement généreux. Les envois de matériel se sont multipliés et contiennent non seulement des dizaines de milliers de paquets de pansements et des produits sanitaires en suffisance pour alimenter une quinzaine d'ambulances pendant au moins trois mois. Quant aux envois de personnel, plusieurs sociétés nationales ont déjà fourni d'importantes contributions en personnel pourvu de matériel

d'ambulance et d'hôpital. Il s'agit des: Ambulance de la Croix-Rouge britannique, six médecins et personnel;

ambulance de la Croix-Rouge suédoise, six médecins et personnel;

ambulance de la Croix-Rouge néerlandaise, quatre médecins et personnel; ambulance de la Croix-Rouge norvégienne, deux médecins et personnel; ambulance de la Croix-Rouge égyptienne, onze médecins et 70 auxiliaires;

ambulance de la Croix-Rouge finlandaise, trois médecins et personnel.

Enfin, la Croix-Rouge éthiopienne a réussi, grâce au concours de médecins blancs établis au pays ou qu'elle a fait venir, à constituer six lazarets qui sont échelonnés le long des fronts du sud et du nord de l'Abyssinie.

En outre, la Revue internationale de la Croix-Rouge signale dix missions ou hôpitaux fixes ayant droit à l'usage de la croix rouge, et qui sont destinés à s'occuper des blessés et malades de l'armée noire, ainsi que de vagons aménagés sur la ligne de Djibouti à Addis-Abéba, pour le transport des blessés.

A l'heure qu'il est, le Service de santé du Négus semble donc disposer d'une cinquantaine de médecins qualifiés, d'un personnel infirmier relativement nombreux, de lazarets avec un grand nombre de tentes, et d'hôpitaux dont les installations sont modernes. Presque tout ce personnel et ce matériel provient de l'entr'aide des Croix-Rouges du monde entier dont nous constatons avec joie l'esprit de charité.